

Ce premier Rapport d'étape 2000 sur la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations a été rédigé expressément pour les Premières nations. Il s'appuie sur des renseignements, aussi bien rédactionnels que numériques, qui reflètent les expériences des Premières nations avec le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants et les répercussions que ce volet a sur les Premières nations et leurs collectivités.



Le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants vise à susciter un sentiment de propriété collective à l'égard des programmes conçus par les Premières nations en vue de répondre expressément aux besoins divers et particuliers de leurs collectivités. Ces objectifs peuvent être atteints de différentes façons. Ainsi, certaines collectivités ont élaboré des « stratégies de santé et de bien-être » qui traduisent une vision à long terme et les objectifs que la collectivité a fixés pour sa population. Dans ce cas, les fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants peuvent être utilisés pour aborder un ou plusieurs aspects de ces stratégies. Par exemple, si une collectivité entreprend d'enseigner à ses jeunes la nutrition et l'importance de prendre un déjeuner nutritif, des programmes de nutrition et de déjeuners dans les écoles peuvent être mis sur pied dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants afin d'atteindre cet objectif. Dans d'autres cas, les collectivités ont lancé de nouveaux programmes grâce aux fonds de la Prestation nationale pour enfants, programmes qui n'existeraient pas autrement. Les programmes axés sur la culture et le maintien des traditions en sont des exemples.

L'objectif principal du présent rapport est de relater les faits et de donner des exemples sur la façon dont les Premières nations ont utilisé le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants. Ce dernier leur accorde la souplesse et une certaine marge de manœuvre dans la conception et l'élaboration de programmes communautaires innovateurs pour leurs enfants et dans le renforcement de leurs collectivités pour les générations à venir. La nature des programmes varie d'une collectivité à l'autre.

Comme le démontre le rapport, les Premières nations peuvent être fières des programmes innovateurs et créatifs qu'elles ont mis sur pied grâce au volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles. Ce rapport constitue un forum qui permet de montrer aux Premières nations de partout au Canada ainsi qu'au reste de la population canadienne comment l'initiative de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants a été mise en œuvre dans les collectivités des Premières nations.

CONSEIL DE LA NATION HURONNE WENDAT, AU QUÉBEC

Cette collectivité a utilisé les fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants pour tenir le comptoir Agoshin; il s'agit d'un centre de produits alimentaires et de vêtements qui a créé des emplois pour deux prestataires de l'aide sociale et qui fournit des services réguliers aux familles à faible revenu ayant des enfants. Ces services comprennent l'approvisionnement en aliments et en vêtements à bas prix ainsi que l'utilisation d'une cuisine collective, d'une salle de réunion et d'un service de référence qui aide les gens à trouver les ressources dont ils ont besoin.

